

be 17 mars 2017 à 19k 30



# ORCHESTRE BAVAROIS

Voir le détail de la soirée dans le journal de Fayet

COUPON REPONSE

Monsieur et Madame Adresse:



Réservation, \_ Adulte 25 € nombre de couverts : \_ Enfant 8 €

Chèque: à l'ordre du comité des fêtes. A déposer a la Mairie Nombre de places limitées: veuillez retenir à l'avance.



Lo Maire de Fayet lo Conseil Municipal, Lo Comité des Fôtes do la Mairie l'Amicalo do Fayet micale

l'Amicale de Fayet
Ont l'honneur de vous convier
à une soirée animée par '
L'Orchestre bavarois de Tony Miller
(Six musiciens),
en la salle des fêtes



Le vendredi 17 mars 2017 à partir de 19H30

Sportif

Choucroute Royale

Bière et eau à discrétion

Dessert et Cafe

MENU ENFANT

Poulet accompagné de son gratin dauphinois Dessert surprise

Menu adulte 25 € Menu enfant (-12 ans) 08€

Sur place : « Bar à Champagne, Vins et sodas »

### VOEUX AU MAIRE

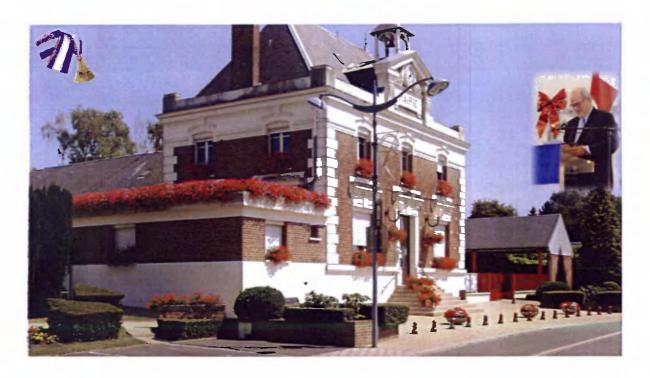








En présence de Madame Magali DAVERTON sous-Préfet de St-Quentin, le Colonel Maurice DUTEL, Dignitaire de la République, de Madame Frédérique MACAREZ, Maire de St-Quentin ainsi que les élus et Fayellois. L'Adjoint Lionel BAS au nom du conseil municipal, a présenté ses vœux à Monsieur Guy DAMBRE Maire de Fayet. Monsieur le Maire a ensuite pris la parole pour dresser le bilan de l'année 2016 écoulée et exposer les différents projets de cette nouvelle année 2017. Le discours détaillé vous est présenté dans les pages suivantes.



Mesdames, Messieurs,

C'est un réel plaisir de vous retrouver pour célébrer la nouvelle année et une immense satisfaction de vous présenter mes vœux, les plus sincères, chaleureux et amicaux, à vous toutes et tous. Un grand merci d'être fidèles au rendez-vous!

Que 2017 puisse vous apporter enthousiasme et confiance pour vos projets individuels et collectifs, santé et beaucoup de bonheur.

Souhaitons un prompt rétablissement à nos amis fayellois, qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être parmi nous ce soir et nous pensons bien à eux.

Une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2016.

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, en espérant qu'ils aient trouvé, au sein de notre village, toute la satisfaction qu'ils pouvaient escompter.

Ce temps convivial est l'occasion de se parler, d'échanger, de se tourner vers les projets et les réalisations.

### Que s'est-il passé en 2016?

### Les Aménagements de Voirie

Ont été réalisées par l'entreprise COLAS sous maîtrise d'œuvre du cabinet VERDI Picardie :

- La réfection de **l'allée des Charmes** (2<sup>ème</sup> partie) pour un montant total de **153 914 € TTC**
- La rénovation de **l'allée des Tilleuls**pour un montant total de **191 811 € TTC**et financé en majeure partie par un emprunt de 150 000 €

### Lotissement de la « Petite Vallée » rue de St Quentin

### A ce jour :

**♣ 15** permis de construire ont été déposés

### Les Bâtiments Communaux

Une 1<sup>ère</sup> phase de travaux de mise aux normes en matière d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite a été réalisée par **l'entreprise BAZIN** d'Essigny-le-Petit et encadrés par le **cabinet VERDI Conseil**:

L'école

Coût = 19 609 € ttc

♣ La Salle Polyvalente

Coût = 17 768 € ttc

Coût total avec mission d'assistance à la maîtrise d'œuvre = 44 637 €

A noter que la salle polyvalente a été pourvue d'une armoire négative en cuisine et d'un complément de tables, pour un montant de 6 465 €.

### Environnement

Comme annoncé l'an dernier, le réaménagement du giratoire de la RD 57 accédant à la zone commerciale a été réétudié par les élus en charge du fleurissement :

Françoise POUILLAUDE et Monique LOZE.

Ont été plantés : 1 arbre, 60 rosiers et 4000 crocus.

Par ailleurs, je tiens à adresser toutes mes félicitations aux lauréats de notre concours communal de fleurissement pour leur participation assidue améliorant ainsi d'année en année la qualité visuelle de notre village.

Merci à Gérard MARCHANT, notre président du jury, à Danielle PESENTI et aux élus, chargés de l'organisation de ce concours.

Un grand merci à nos agents communaux pour leur professionnalisme, tel que démontré, entre autre, par la rénovation et le fleurissement du calvaire.

### La Population Fayelloise

### Etat civil 2016

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 naissances et de célébrer 3 mariages.

Mais nous déplorons la disparition de 5 de nos administrés.

### **Affaires Scolaires**

Une vingtaine d'élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Fayet, accompagnés de M. Legrand, Directeur, sont parties 7 jours en classe de mer, fin avril début mai 2016 à Lamor Plage dans le Morbihan.

Ce qu'il faut savoir c'est que le coût d'un tel voyage s'élève à 11 283 €.

Ont participé au financement de cette classe de mer :

	4 603 €
♣ la commune de Fayet	3 680 €
♣ le Club Rotary Saint-Quentin Pastels	400 €

De plus, la classe maternelle a été dotée d'un équipement de tablettes numériques pour un montant de 1 314 €.

Les projets pour 2017

La Voirie

En ce qui concerne la **voie communale n°4**, qui relie la RD 732 (Gricourt) et la RD 1044 (Cambrai), L'estimation des travaux s'élève à 107 976 € TTC Les subventions allouées par le Conseil Départemental sont d'un montant de 15 805 € avec une exécution des travaux avant mai 2019.

Toutefois, le conseil municipal souhaite connaître la position du Conseil Départemental et de la Ville de St Quentin, afin d'étudier les possibilités de classer cet axe en route départementale et d'envisager une participation de la ville de St Quentin puisqu'une partie de cette route est située sur la commune de St Quentin.

### Les Bâtiments Communaux

La 2<sup>ème</sup> phase des travaux de mise aux normes concernera cette année :

- Le stade municipal (accès et vestiaires)
- L'église
- Le cimetière (accès)

Et en parallèle, l'étude de la réhabilitation de la mairie avec mise aux normes des accès sera lancée cette année afin que l'exécution des travaux puisse être programmée en 2018, au titre de la 3<sup>ème</sup> phase.

### **Environnement**

Afin de conserver le label « 3 fleurs », nos élus et nos agents des services techniques devront prendre en considération les nouvelles normes en matière de gestion environnementale

avec l'abstraction de tout produit phytosanitaire. L'objectif ne sera pas simple mais pas insurmontable.

### Sécurité

Devant les actes d'incivilité et de vandalisme qui ont été constatés tout au long de l'année 2016, que ce soit en domaine public qu'en domaine privé, le conseil municipal a validé le projet d'installation d'un système de vidéoprotection dans la commune.

Armand DUBOIS, conseiller municipal, aura la lourde tâche, cette année, d'établir le dossier d'étude d'implantation de ce système accompagné du plan de financement afin d'envisager la budgétisation et l'installation de ce projet pour 2018.

### La Population Fayelloise

### Recensement Général de la Population

Dès le jeudi 19 janvier et jusqu'au samedi 18 février 2017 se déroulera le recensement général de la Population, avec une nouveauté : le recensement par internet, plus rapide et plus pratique.

A ce sujet, **MAGALI**, notre adjoint administratif qui travaille à la Mairie aux côtés de Sophie, a été désignée en qualité d'Agent Recenseur.

Magali passera dans chaque foyer pour vous indiquer les modalités et vous remettre les documents nécessaires. Je vous remercie à l'avance de lui réserver le meilleur accueil.

**SOPHIE** est chargée de la coordination de ce recensement en collaboration avec l'INSEE.

Nos secrétaires seront à votre disposition pour vous donner toutes les explications utiles et vous aider dans votre démarche de recensement.

### La Vie Intercommunale et Citoyenne

♣ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, une nouvelle Communauté d'Agglomération a été créée, issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération de St Quentin et la Communauté de Communes du canton de St Simon :

Celle-ci est dénommée :

Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Et comprend : 39 communes

♣ 2017 sera une année d'élections :

L'élection présidentielle Les élections législatives

23 avril et 7 mai 2017 11 juin et 18 juin 2017

### Communication

Après notre traditionnel bulletin municipal, l'implantation d'un panneau d'informations électronique, un nouveau support de communication est mis en place par Christophe DONNETTE : le site internet de la mairie.

Je veux remercier sincèrement les élus du Conseil Municipal qui, par leur implication, leur contribution sous quelque forme que ce soit, leur fidélité et leur loyauté, participent à la prospérité de notre village. Toutes nos félicitations et remerciements à René LEFEVRE, Président de l'Amicale de Fayet, et à toute son équipe, pour les différentes activités et animations proposées tout au long de l'année, qui font le bonheur de chacun et chacune.

### Un grand merci également :

- à l'ensemble du personnel communal pour l'accomplissement de leur travail et leur professionnalisme,
- aux membres du CCAS et des diverses commissions
- aux Enseignants,
- · à notre curé, le père Antonio,
- au président des anciens combattants,
- aux correspondants de la presse locale,
- tous les bénévoles, qui participent au dynamisme de notre village,
- nos commerçants et nos entreprises locales,
- les services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires, les services de la voirie départementale, la Communauté d'Agglomération et la Ville de St Quentin.

Je souhaiterai adresser aux Forces de l'Ordre mes vifs remerciements et leur témoigner toute mon estime pour leur présence active sur notre territoire tant au niveau du village que de la zone commerciale, dont l'effet de dissuasion entrave les mauvaises intentions de certains malfaiteurs, surtout en ces périodes de fin d'année.

Merci à vous et encore bravo pour votre travail, qui est d'assurer notre sécurité.

En cas de problème, n'hésitez pas à faire le 17.

Encore une bonne et heureuse année à vous tous. Que cette année puisse vous apporter bonheur et santé. Que nous puissions voir l'avenir avec beaucoup plus de sérénité et que l'optimisme surplombe le pessimisme.

## FAYET 2017

COMMUNE DE FAYET, le conseil municipal.

Maire
DAMBRE Guy,
Adjoints

BAS Lionel, DONNETTE Christophe, ARDAENS. Virginie.
Conseillers

BUSIN Sabine, COGET Francis, DENIZART Jean-Claude, LEFRANC Annie, LOZE Monique, PIERROT Frédéric, DEHENRY Micheline, DELACROIX Pierre, DUBOIS Armand, LEFEVRE Alexandre, POUILLAUDE Françoise.





Monsieur le Maire Mesdames et Messieurs Les Conseillers Municipaux Le Personnel Communal

Ont le plaisir de vous présenter Leurs meilleurs voeux pour l'Année 2017

### FETE DE NOEL DES ENFANTS DE FAYET













Le comité des fêtes de la commune de Fayet a organisé le Noël 2016 pour tous les enfants du village un spectacle pour ce jeune public (Le Père Noël perd la Tête) suivi en présence du Père Noël d'une distribution de cadeaux aux enfants Fayellois, (de la naissance jusque 10 ans).

Ce bel après midi récréatif s'est terminé d'un goûter pour les enfants et du pot de l'amitié pour les adultes.

### LE NOEL DES AINES

Accueillis par Mr le maire et les membres du conseil municipal.

Dimanche 11 décembre 2016, les ainés fayellois ont participé en nombre au repas de fin d'année, animé par Casimir et son piano à bretelles. Danses romantiques puis, les tangos ,marches,valses,et les danses des jeunes années . Ils sont repartis avec un cabas rempli de délices de Noël.



### Les forces vives de la commune





Vendredi 13 janvier 2017,

Secrétaires de mairie, dames de l'accueil périscolaire, femmes de ménage et employés communaux ont été reçus par les représentants de la municipalité et remerciés pour la qualité du travail effectué assurant le bon fonctionnement de la commune.

Des fleurs pour les dames, champagne pour les hommes.

Le pot de fin d'année a conclu cette sympathique réception.

### LE CLUB DES LOISIRS DE FAYET





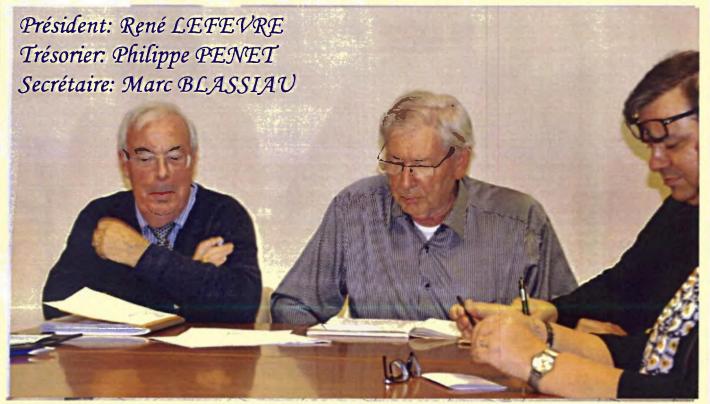
Le club des loisirs des aînés s'est réuni samedi 28 janvier 2017 pour son repas de nouvelle année avec le président de l'Amicale René LEFEVRE et de la responsable du club Monique LOZE toujours très dévouée auprès de nos anciens.

Ils ont dégusté une délicieuse CHOUCROUTE ALSACIENNE.

Les après midi récréatifs ont lieu tous les jeudis de 14 heures à 18 heures à la petite salle polyvalente

\_\_\_\_\_\_

### AMICALE DE FAYET



### REUNION de L'AMICALE, LUNDI 30 JANVIER 2017

Ce début d'année a rassemblé les membres du bureau et toutes les sections de l'Amicale de Fayet.

Les comptes et le bilan de l'année écoulée ont été analysés afin de repartir sur de bonnes bases en 2017.





# VIVA DANSE

Club de danses de l'Amicale de Fayet Salle des Fêtes de Fayet Vous propose:

# THER DHIE

Réservez votre soirée annuelle le samedi 4 mars 2017 à 20heures Avec l'Orchestre NEW MILLENAIRE



Prix 36 € par personne. Apéritif et boissons comprises

Tous renseignements et réservations auprès de Viviane

Contactez le 05/07/54/33/42 ou 06/82/93/16/11 Email: viva.danse@orange.fr

### Les enfants scolarisés sont en vacances du :



vendredi 10février 2017 après la classe
au dimanche 26février 2017au soir.
Bonnes vacances à tous
\*\*\*\*\*\*\*

Recensement militaire



- Il convient de rappeler que les filles et les garçons nés en janvier, février, mars 2001 sont obligés de se faire recenser sur les listes communales et doivent se présenter au secrétariat de mairie avec le livret de famille.
- L'inscription doit se faire dès l'âge de 16 ans et au plus tard le 31 mars 2017.
- Au moment de l'inscription, une attestation leur sera remise. Cette attestation est demandée pour l'inscription du permis de conduire, des examens scolaires, etc. . . .
- Pour les oublis éventuels, il est toujours possible de régulariser son recensement.



### POUR UN VILLAGE BIEN ENTRETENU,

Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie.

"A la charge des résidents."

Nous avons constaté un relâchement de certains résidents! Propriétaires et locataires sont tenus de bien vouloir nettoyer, balayer, les entrées, trottoirs et caniveaux de leurs habitations. (Merci de votre compréhension.)

Dates à retenir : Saint Valentin mardi 14 février 2017. Fête des grands mères dimanche 5 mars 2017.

### **SUITE MARS**

· Fruits et verger, légumes

### Fruits et verger

#### Entretien

Plantez ou taillez la vione. Stimulez les démarrages difficiles en apportant aux arbres concernés un engrisriche en azote (type 16-8-8).

Profiter des premiers jours de mars pour terminer la taille des arbres à pépins.

Pêcher et <u>brugnonnier</u> doivent bénéficier d'un traitement contre la <u>ctoque du pêcher</u>, avant que les feuilles ne soient complètement ouvertes. <u>Bouille bor delaise</u> si la végétation n'a pas encore démarré; <u>thirame</u> sinon afin d'éviter les brûtures.

Cessez les traitements d'hiver.

#### Récolte

Hélas...

#### **Plantation**

Plantez les arbustes à petits fruits (grosetiers, frambolsiers, cassissiers); la périede est propice également à la bouture des petits fruits rouges.

### Légumes

#### Semis

<u>Tous les légumes</u> sous abri. Semez le céleri, sous châssis ou en terrine; les jeunes plants seront repiqués 3 semaines après la levée.

En pleine terre, semez les polreaux que vous repiquerez en juin. Vous pouvez également semer carotte, épinard, faitue, oignon, pois...

Semez les herbes aromatiques ; persil, coriendre, basilic. Au chaud : aneth et ciboulette.

#### Récotte

Endives, épinards, os eille, poireaux.

#### Entretien

Bêchez légèrement entre les fraisiers pour ameublir le sol; profitez-en pour apporter un bon compost. Supprimez les pieds malades que vous remplacerez par de jeunes plants.

Divisez vos pieds de rhubarbe ainsi que la ciboulette



### Plantes d'intérieur



Ni trop d'eau, ni pas assez. Rapprochez des fenêtres pour améliorer l'éclairage.

Vous pouvez mettre en pottes gros bulbes d'amaryllis.

Taillez les poinsetties (étoile de Noël) et les <u>hibiscus</u> (en ne laissant que 2 ou 3 branches, rabattues à 10 cm de long, sur chaque charpentière).

Multipliez certaines plantes en divisant leur souche : spathiphyllum, sansevière, calathéa...

Rempotez les plantes vertes dont le pot semble désormais trop étroit.

### Travaux divers

#### Multiplication

Greffez les fruitiers en fente et en couronne. Evidemment, si vous avez préparé les greffons en janvier, les chances de reprise sont plus importantes.

Entretien, récolte

Bêchez. <u>Détruisez les souches.</u> Otez les fruits momifiés qui pourraient rester suspendus aux branches de vos arbres fruitiers, et qui sont toujours d'importants vecteurs de maladie.

La bignone sa taille en fin d'hiver. Apportez-lui un engrais potassé pour stimuler sa floraison.

Commencez à tailler, nettoyer puis rempotertes plantes hivernées (pélargoniums, fuchsias, abutilons...). La reprise des arrosages favorisera la reprise de la végétation.

Rabattez les graminées d'ornement.



motocultur

Arbres et arbustes, regions, polous

### JARDIN DE MARS

#### Arbres et arbustes

<u>Plantez coniferes et espèces grimpantes. Taillez les haies et la pruyere.</u>

C'est le moment de planter les <u>camélias</u>, qui commencent à envahir les pépinières. Réservez-leur une terre acide et une exposition au nord. à l'abri des rayons du soleil en été.

Dernière limite pour les plantations à racines nues ou en motte.

Les arbustes à fleurs cultivés en bac doivent être taillés des maintenant afin de garantir une belle floraison cet été.

Taillez boule de neige, hibisous et buddlejas.

Taillez la glycine puis palis sez-la à l'horizontale : cela stimulera l'apparition de départs verticaux.

Rabattez sévèrement les arbustes à floraison estivale: althea, buddleia, tamaris...

Taillez court les arbustes à bois décoratifs comme les saules conduits en <u>tétards</u> et les <u>cornouilles</u> (cornus) aux rameaux launes, rouges ou verts.

>> consultez le calendrier des tailles

### Rosiers

Apportez un engrais complet spécial rosier. Supprimez tout le bois qui a pu geler durant l'hiver, facile à repérer car maintenant de couleur noire.

<u>Laillez</u> sans tarder si vous êtes hors gel, toujours <u>au dessus</u> d'un <u>qeil</u> pointant vers l'extérieur. Rosiers buissons à 3 ou 4 yeux.

Dernière limite pour la <u>piantation de rosiers</u> à racines nues, bien souvent d'ailleurs en promotion dans les pépinières à cette époque de l'année.

Taillez les rosiers grimpants (sarmenteux) palissés : privilégiez au maximum les pousses jeunes; attachez les branches le plus horizontalement possible.

Mettez en place le palliage au pied des rosiers avant que ne démarre la pousse des "mauvaises" herbes.

### Pelouse

<u>Préparez le sol</u> destiné à être semé le mois prochain quand la terre aura un peu réchauffé. Commencez par aérer le gazon en réalisant une première tonte et en <u>otant</u> le plus gros de la mousse avec un scarificateur. Fertilisez seulement après ces opérations

Voyez comment éliminer la mousse de la pelouse ou limiter son expansion.

Si les mauvaises herbes ont envahila pelouse, prenez le temps d'effectuer manuellement un premier désherbage s'électif.

· Fleurs, fenètres et balcons



#### Semis

Réalisez sous abri le repiquage des annuelles verveines, sauges, pétunias... Seuvez bien au chaud. ancolles, campanules et nigelles; phlox, lupins et capucines attendront le mois d'avai.

Sous châssis froid ou en serre, les ogijlets d'Inde, que vous repiquerez en godets individuels <u>je majs</u> prochain.

Nigelettes, pieds d'alquettes et clarkias directement en place, à la voiée.

Semez les premières grimpartes de la saison : coloquintes et cobées.

#### **Plantation**

Repiquez sous abris les plants des semis. Veillez à procurer un arrosage suffisant.

Plantez les vivaces; vous pouvez également diviser celles qui sont en place.

En pleine terre : glareut, lis orange.

#### Divers

Epandez de l'engrais au pied des iris.

### Fenêtres et balcons

Préparez votre jardinière de <u>plantes aromatiques</u> (thym, persil, ciboutette,...). <u>Commencez les semis</u>, mais bien au chaud!

Pensez à entretenir vos bacs de primevères, pensées et autres <u>bisannuelles</u> en supprimant les feuilles mortes.

Faites un apport d'engrais aux plantes qui restent sur le balcontoute l'année.

C'est le moment de planter la layande. Elle a besoin de lumière, alors réservez-lui une place ensoteflée.

L'époque est propice à la plantation, au marcottage ou au bouturage des bruyères.



### Messes Paroisse Saint Quentin en Vermandois de Janvier-Avril 2017

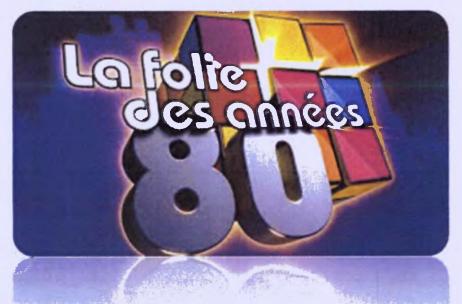
Presbytère Saint Martin; 42, rue Picardie;02100 SAINT-QUENTIN;

Tél/Fax: 03.23.62.25.19. antonio.tejado@range.fr

Date	Saint Martin (10h45)	Saint Jean (10h45)	Jean XXIII (10h45)	Villages (9h30)
24 déce Nuit noël	Messe (19h00)	Messe (19h00)		Holnon (19h00)
25 décembre Noël			Messe (10h45)	Gricourt (9h30)
01 Janvier	Messe (10h45)			Fayet (9h30)
08 Janvier		Messe (10h45)		Francilly (9h30)
15 Janvier	Messe migrants(10h45)			Messe migrants Gricourt (9h30
22 Janvier			Messe (10h45)	Holnon (9h30)
29 Janvier		Messe (10h45)		Fayet (9h30)
5 Février			Messe (10h45)	Francilly (9h30)
12 Février	Messe malades			Gricourt (9h30)
19 Février		Messe (10h45)		Holnon (9h30)
26 Février			Messe Unique (10h45) (institution EA par l'évêque)	
1 Mars-Cendres		Messe (19h00)		
5 Mars-Carême	Messe (10h45)			Francilly (9h30)
12 Mars			2ème étape baptêmes	Gricourt (9h30)
19 Mars		Messe (10h45)		Holnon (9h30)
Samedi 25 Annonciation			Messe (15h00)	
26 Mars	Messe (10h45)			Fayet (9h30)
02 Avril		Messe (10h45)		Francilly (9h30)
09 Avril Rameaux	Messe (10h45)	•	Messe (10h45)	Holnon (9h30)
13 Avril Jeudi Saint			Messe (19h00)	
14 Avril Vendredi Saint				Gricourt (19h00)
15 Avril Samedi Saint	Basilique (21h00)	Basilique (21h00)	Basilique (21h00)	Basilique (21h00)
16 Avril Pâques	Messe (10h45)		Messe (10h45)	Holnon (9h30)
23 Avril		Messe (10h45)		Fayet (9h30)
30 Avril	Messe (10h45)			Francilly (9h30)

### La Team FF - section fitness de l'Amicale de Fayet -

vous présente sa soirée spéciale « Lundi Gras » le 27 février 2017



Soirée sportive Disco de 19:30 à 21:00 Salle polyvalente

Dress code: Années 80



Ouvert à tous Gratuit pour les participants Tarif habituel pour les adhérents



Destination

Destination

A U T O R I S A T I O N DE S O R T I E

D U T E R R I T O I R E P O U R M I N E U R S

A U 1 5 / 0 1 / 1 7

Aemarks
Observations
Obligatoire

Obligatoire

Obligatoire

# VOTRE ENFANT PART EN VOYAGE SANS VOUS À L'ETRANGER ?



A PARTIR DU 15 JANVIER 2017, UNE AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE EST OBLIGATOIRE.

UNE DÉMARCHE SIMPLE ACCESSIBLE EN LIGNE POUR PROTÉGER VOS ENFANTS ET LUTTER CONTRE LA MENACE TERRORISTE SUR WWW.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922